



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600973 - Pelouses et forêts calcicoles de la Côte et Arrière Côte de Beaune

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	13
6. GESTION DU SITE	14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600973	1.3 Appellation du site Pelouses et forêts calcicoles de la Côte et Arrière Côte de Beaune
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 30/06/2010	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029716976>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,70972°

Latitude : 47,01333°

2.2 Superficie totale

1670 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	26 %
21	Côte-d'Or	74 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21037	AUXEY-DURESSES
21050	BAUBIGNY
21099	BOUZE-LES-BEAUNE
71085	CHANGE
21195	CORMOT-LE-GRAND
71151	CREOT
71174	DEZIZE-LES-MARANGES
21397	MAVILLY-MANDELLOT
21401	MELOISEY
21450	NANTOUX
21461	NOLAY



21492	POMMARD
71424	SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES
21569	SAINT-ROMAIN
71480	SAINT-SERNIN-DU-PLAIN
21582	SANTENAY
21658	VAUCHIGNON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		16,73 (1 %)		M	C	C	B	C
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		16,73 (1 %)		M	A	C	A	A
6110 <i>Pelouses rupicales calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	16,73 (1 %)		M	A	C	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		602,28 (36 %)		M	A	C	A	A
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	16,73 (1 %)		M	B	C	A	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		16,73 (1 %)		M	B	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	16,73 (1 %)		M	C	C	B	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		100,38 (6 %)		M	C	C	B	C
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		66,92 (4 %)		M	C	C	B	C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	16,73 (1 %)		M	C	C	A	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis	p			i	R	DD	C	A	C	A
I	1060	Lycaena dispar	p			i	R	DD	C	B	C	A
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	DD	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	R	DD	C	A	C	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	R	DD	C	A	C	A
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	R	DD	C	A	C	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
A		Triturus alpestris			i	P							X
A		Triturus helveticus			i	P							X
A		Alytes obstetricans			i	R	X		X			X	



A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana esculenta			i	C						X
B		Buteo buteo			i	P			X		X	
B		Falco tinnunculus			i	P			X		X	
B		Perisoreus inornatus			i	R			X		X	
B		Milvus migrans			i	R			X		X	
B		Milvus milvus			i	R			X		X	
B		Circus gallicus			i	R			X		X	
B		Circus cyaneus			i	R			X		X	
B		Circus pygargus			i	R			X		X	
B		Accipiter gentilis			i	P			X		X	
B		Accipiter nisus			i	P			X		X	
B		Falco peregrinus			i	R			X		X	
B		Buteo lagopus			i	R			X		X	
B		Cuculus canorus			i	C			X		X	
B		Otus scops			i	R			X			
B		Bubo bubo			i	R			X			
B		Athene noctua			i	P			X			
B		Caprimulgus europaeus			i	R			X		X	
B		Apus apus			i	C			X		X	
B		Apus melba			i	R						X
B		Alcedo atthis			i	R			X		X	
B		Upupa epops			i	P			X		X	



B		Jynx torquilla			i	P			X		X	
B		Picus canus			i	R			X		X	
B		Picus viridis			i	C			X		X	
B		Dryocopus martius			i	R			X		X	
B		Dendrocopos major			i	C			X		X	
B		Dendrocopos minor			i	P			X		X	
B		Lullula arborea			i	R			X		X	
B		Hirundo rustica			i	C			X		X	
B		Anthus trivialis			i	C			X		X	
B		Motacilla cinerea			i	P			X		X	
B		Parus major			i	C			X		X	
B		Tichodroma muraria			i	P			X		X	
B		Certhia brachydactyla			i	C			X		X	
B		Lanius collurio			i	R			X		X	
B		Cinclus cinclus			i	R			X		X	
B		Troglodytes troglodytes			i	C			X		X	
B		Prunella modularis			i	C			X		X	
B		Erithacus rubecula			i	C			X		X	
B		Luscinia megarhynchos			i	C			X		X	
B		Saxicola torquata			i	P			X		X	
B		Oenanthe oenanthe			i	R			X		X	
B		Locustella naevia			i	P			X		X	
B		Hippolais polyglotta			i	P						X



B		Sylvia hortensis			i	R			X		X	
B		Sylvia communis			i	C			X		X	
B		Sylvia borin			i	C			X		X	
B		Sylvia atricapilla			i	C			X		X	
B		Phylloscopus bonelli			i	P			X		X	
B		Phylloscopus collybita			i	C			X		X	
B		Phylloscopus trochilus			i	C			X		X	
B		Regulus regulus			i	C			X		X	
B		Fringilla coelebs			i	C			X		X	
B		Serinus serinus			i	C			X		X	
B		Carduelis chloris			i	C			X		X	
B		Carduelis carduelis			i	C			X		X	
B		Carduelis cannabina			i	C			X		X	
B		Pyrrhula pyrrhula			i	C			X		X	
B		Coccothraustes coccothraustes			i	P			X		X	
B		Emberiza citrinella			i	C			X		X	
B		Emberiza cirius			i	C			X		X	
B		Emberiza hortulana			i	R			X		X	
F		Salmo trutta fario			i	P						X
I		Minois dryas			i	R						X
I		Brintesia circe			i	R			X			
I		Arethusana arethusa			i	R			X			
I		Hipparchia alcyone			i	R			X			



I		Lopinga achine			i	P	X		X		X	
I		Apatura iris			i	R			X			
I		Brenthis daphne			i	R			X			
I		Satyrium spini			i	R			X			
I		Satyrium acaciae			i	R			X			
I		Zygaena purpuralis			i	R						X
I		Plebicula thersites			i	R						X
M		Erinaceus europaeus			i	C			X		X	
M		Myotis mystacinus			i	R			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	R						X
M		Sciurus vulgaris			i	C			X		X	
M		Felis silvestris			i	C	X		X		X	
P		Acer monspessulanum			i	R						X
P		Anthyllis montana			i	R						X
P		Aster linosyris			i	R						X
P		Bombycilaena erecta			i	R						X
P		Bupleurum baldense			i	R						X
P		Convolvulus cantabrica			i	R						X
P		Cynoglossum germanicum			i	R						X
P		Daphne alpina			i	R						X
P		Euphorbia seguieriana			i	R						X
P		Euphrasia salisburgensis			i	R						X
P		Hippocrepis emerus			i	R						X



P		Iberis intermedia			i	R						X
P		Inula montana			i	R						X
P		Lathyrus niger			i	P						X
P		Lilium martagon			i	R						X
P		Limodorum abortivum			i	R			X			
P		Linum austriacum			i	R						X
P		Minuartia rostrata			i	R						X
P		Minuartia rubra			i	R						X
P		Orobanche alba			i	R						X
P		Plantago sempervirens			i	P						X
P		Rhamnus alpina			i	R						X
P		Scrophularia canina			i	R						X
P		Seseli annuum			i	R						X
P		Trifolium alpestre			i	R						X
R		Lacerta viridis			i	P	X					X
R		Podarcis muralis			i	C	X		X		X	
R		Coluber viridiflavus			i	P	X					X
R		Elaphe longissima			i	R	X					X
R		Vipera aspis			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	25 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N14 : Prairies améliorées	19 %
N15 : Autres terres arables	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	27 %
N17 : Forêts de résineux	3 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

La Côte, rebord oriental du plateau bourguignon est essentiellement constituée par le Comblanchien, calcaire très résistant du jurassique moyen. Elle présente une inclinaison légère depuis le Nord jusqu'au Sud. D'anciens dépôts calcaires lacustres composent le bas de versants au contact de la plaine.

Les calcaires de nature très variée ont répondu de façon différentes à l'érosion et aux altérations chimiques. Ils donnent aujourd'hui des substrats variables : falaises, dalles compactes, éboulis grossiers ou fins, argiles de décarbonisation.

Les monts de Rème et Rome-Château apparaissent comme des buttes-témoins du plateau calcaire sud-bourguignon.

Vulnérabilité : Les landes et pelouses sont des milieux instables qui évoluent vers le fourré ou le boisement à l'échelle de 30-40 ans. Le maintien du pâturage a permis la conservation de ces pelouses. L'abandon de cette pratique sur certaines d'entre-elles pose un problème pour leur avenir et induit un appauvrissement en espèces (certaines sont embuissonnées à plus de 50%). Le piétinement des pelouses au sommet des buttes lié à la fréquentation humaine et à la pratique du 4x4 et de la moto verte (Montagne des Trois Croix par exemple) engendre une altération des milieux.

De même, la surfréquentation pédestre et l'escalade peuvent entraîner la disparition des plantes en bordure et sur les falaises. Des reboisements essentiellement en Pin noir menacent également les pelouses calcicoles par leur capacité à se régénérer naturellement et coloniser ainsi les espaces ouverts au détriment des espèces caractéristiques.

4.2 Qualité et importance

Ce site se caractérise par un ensemble de formations pionnières installées sur dalles rocheuses ou sur éboulis, de pelouses sèches à très sèches, de fruticées mésophiles à prunellier et à buis, et de forêts remarquables : la rare et " montagnarde " hêtraie à tilleul d'ubac, la hêtraie neutrophile à mélisse uniflore et aspérule odorante (souvent remplacée par un sylvo-faciès de la chênaie-charmaie), la chênaie pubescente, la forêt de ravins sur blocs et les chênaies-charmaies calcicoles.

Les pelouses sèches et les fruticées constituent un ensemble remarquable sur sols calcaires occupant les plateaux et hauts de pentes. Les plus grands ensembles de pelouses sont présents sur les secteurs de Nantoux, Bouze et Pommard et occupent également de belles entités sur les Monts de Rème, de Rome-Château et Julliard, la Montagne des Trois Croix et le plateau de Santenay). Certaines sont d'intérêt majeur : pelouses à Liseron cantabrique (Auxey-Duresses), sur cailloutis (Meloisey), marneuses (Saint-Romain et Vauchignon), de corniche (Santenay).

Les conditions de sols et d'exposition chaude sont favorables au maintien d'espèces sub-méditerranéennes qui atteignent ici leur limite géographique nord en Bourgogne : Liseron cantabrique, Erable de Montpellier (dont la station la plus septentrionale est à Meloisey), Coronille faux-séné, Fauvette orphée, Pouillot de Bonelli

Le maintien de ces pelouses est nécessaire dans le réseau des pelouses au plan national en raison de leur position favorisant les échanges entre le Nord-Est et le Sud de la France.



Les falaises calcaires constituent un élément fort et original du site. Discontinu et souvent de faible étendue, cet habitat est essentiellement localisé à Cormot-Vauchignon et sur les bords de la dépression de Saint-Romain, et secondairement en contrebas de la Montagne des Trois Croix et du Mont de Rome-Château. Il abrite des plantes adaptées à des conditions écologiques extrêmes et, de ce fait, très rares en Bourgogne comme le Daphné des Alpes. C'est aussi le lieu de nidification du Faucon pèlerin et du Grand Duc (reculée de Vauchignon).

Les éboulis sont présents sur le versant occidental de la Montagne des Trois Croix. Les dalles rocheuses et les corniches occupent de petites surfaces, très localisées sur les falaises et les affleurements rocheux du secteur de Nantoux. Des espèces rares et protégées en Bourgogne y sont recensées comme l'Anthyllide des montagnes, le Laurier des Alpes, ainsi que l'Ibérus intermédiaire, espèce ayant une aire très restreinte, localisée sur les départements de l'Aube, la Haute-Marne, la Côte-d'Or et l'Yonne, ce qui lui confère un caractère endémique.

La carrière souterraine de la Grande Chaume située sur le plateau de Santenay est un site majeur pour l'hivernage des chauves-souris en Côte-d'or, parmi lesquelles quatre espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		O
L	E03.02	Dépôts de déchets industriels		O
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A11	Autres activités agricoles		O
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Domaine communal	30 %

4.5 Documentation

AGOU P., 1994 - Plan de gestion biologique de la Montagne des Trois Croix. CSNB, Conseil Général de Saône-et-Loire.

ROCAMORA G., 1993 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. LPO, Minist. de l'Environnement.

CHIFFAUT A. et Al., 1994 - Les pelouses calcaires de la Côte bourguignonne ; diagnostic écologique et étude de faisabilité d'un retour au pâturage. CSNB.

MONTFORT P., 1996 - Etude préalable à la mise en place de mesures agri-environnementales sur les pelouses calcaires de la Côte bourguignonne. ENESAD Dijon.

ONF/CSNB - 2001. Etude de la dynamique arbustive des habitats de pelouse, programme LIFE "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire"

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	30 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	6 %
42	Réserve naturelle conventionnelle	9 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé de la Côte méridionale de Beaune		30%
38	APB site à Grand Duc, Cormot-le-Grand et Vauchignon		1%
38	APB des falaises à Faucon pèlerin de St-Romain et Baubigny	*	3%
42	Convention de gestion CSNB et communes de Dezize et Santenay		9%
22	Forêt communale de Santenay		5%
22	Forêt communale de Pommard		3%



Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Le suivi scientifique de l'APB à Faucon pèlerin est assuré par la LPO21. - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons pour 140 ha de pelouses

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190721&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Un plan de gestion a été élaboré par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons sur la Montagne des Trois Croix. Les principales opérations de gestion envisagées sont :

1) gestion des habitats et des espèces

- débroussaillage de la zone de pelouses très envahie par le Buis et les semis de Pins
- éclaircie de la pinède
- fauchage sur les pelouses et les friches
- expérimentation de pâturage semi-extensif

2) suivi écologique

- inventaires des insectes et reptiles, suivi de la flore

3) fréquentation, accueil, sensibilisation du public

Opération de suivi scientifique "pelouses pâturées - pelouses sauvegardées" par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et l'Office National des Forêts.



Programme LIFE "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire" avec de nombreuses actions menées sur le site par le CSNB et l'ONF (débroussaillage de pelouses, pâturage, études scientifiques, information du public...)

Suivi des sites de l'APPB Hibou Grand Duc par l'Aile Brisée et l'ONCFS.

Le document d'objectifs a été validé en 2004.

Un partenariat entre le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or a permis la mise en place d'une mesure agri-environnementale territoriale (MAEt) en 2009.